



débiteur à fait opposition s/opposition chèque

Par **demagny_old**, le **18/10/2007** à **17:27**

Un tiers m'a établi 3 chèques le 5 juillet 2007 avec une échéance en août, septembre et octobre. Les 2 premiers chèques ont été honorés mais le 3ème à été rejeté par la banque, motif du rejet : PERTE. les numéros des chèques se suivent, ces chèques sont signés par l'émetteur et m'ont été remis en présence d'un témoin. La Banque Postale que j'ai contactée me dit ne rien pouvoir faire. Il s'agit là d'une déclaration frauduleuse. De quel recours je dispose ? Merci de bien vouloir m'aider, j'avoue être tracassée par cette tricherie.